



Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire

- **Approbation d'un dividende brut de € 2,56, soit un dividende net € 1,79**
- **Approbation des nominations et renouvellements proposés**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Sofina, qui s'est réunie ce jeudi 4 mai 2017, s'est tenue sous la Présidence de Sir David Verey et a décidé principalement des éléments suivants.

L'Assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturé au 31 décembre 2016, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende brut de € 2,56 par action, soit € 1,79 net de précompte mobilier.

Le dividende sera payable par Euroclear contre détachement du coupon n° 19 à partir du 11 mai 2017 (« Ex date » : 9 mai 2017 et « Record date » : 10 mai 2017).

L'Assemblée a pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016 et a approuvé le rapport de rémunération pour 2016. L'Assemblée a donné décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice 2016.

L'Assemblée a également :

- reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Emsens pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020;
- reconduit le mandat d'administrateur indépendant de Monsieur Michel Tilmant pour une période de quatre ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021;
- nommé Madame Charlotte Strömberg en tant qu'administrateur indépendant pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020;
- confirmé la nomination de Madame Michèle Sioen, cooptée par le Conseil d'Administration en tant qu'administrateur indépendant avec effet à partir du 1^{er} décembre 2016 afin de remplacer Madame Hanneke Smits, et ce jusqu'à la fin du mandat de celle-ci à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2018 ; et

- nommé Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL, représentée par Monsieur Eric Nys comme Commissaire pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2020, et a fixé sa rémunération.

Répondant aux questions de l'Assemblée, la société a indiqué que les fonds propres par action calculés au 3 mai 2017 sur la base de données non révisées par le Commissaire étaient estimés à €159,46.

* * *

SOFINA S.A.

Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312)

Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2.551 06 11
Email : sofina@sofina.be
Website : www.sofina.be